

Compréhension de sujet difficile

Par **Slash**, le **29/10/2006** à **20:42**

Voilà j ai un sujet de disserte en Droit Civil et j'ai du mal a bien le comprendre.

Quels sont les facteurs du dérèglement des sources de Droit ?

Je comprend pas DEREGLEMENT.. Donc si vous pouviez m'aidé a mieux comprendre, je vous remercie d'avance

Par **Stéphanie_C**, le **29/10/2006** à **21:13**

[quote:2vb03i7b]DÉRÈGLEMENT, subst. masc.

A. État de ce qui ne fonctionne pas de façon normale. Dérèglement d'un mécanisme, d'une machine, des saisons, de l'esprit :

1. Il me reprocha jusqu'à l'immensité de mon amour, comme une ambition insensée, comme un dérèglement de l'intelligence, comme un appétit de domination.

SAND, Lélia, 1839, p. 389.

2. Ai toujours retenu cette maxime de je ne sais qui : que « le pire dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient ».

MARTIN DU GARD, Les Thibault, Épilogue, 1940, p. 931.

B. Action de s'écarter des règles (de la morale, du savoir-vivre, etc.) :

3. On sait quelles furent les mœurs de la Régence. Du long ennui qu'avait causé la dignité d'une cour vieille et triste, on se précipita dans tous les excès du dérèglement et de la licence.

MARMONTEL, Essai sur les romans, 1799, p. 313.

4. Les hommes très âgés, les jeunes femmes qui l'avaient appris d'eux, me dirent que si ces vieilles dames n'étaient pas reçues, c'était à cause du dérèglement extraordinaire de leur conduite...

PROUST, Le Côté de Guermantes 1, 1920, p. 197.

Rem. En emploi absolu dans ce sens souvent au plur. Suis-je assez vertueux avoue-le! mais quels dérèglements quand j'apparaîtrai dans la capitale! (FLAUB., Corresp., 1876, p. 372).

Prononc. et Orth. : []. [] ouvert est régulier devant syll. muette : cf. aussi règle [], règlement [].

Cependant, de nombreux mots de la famille font exception : réglementaire,

réglementairement, réglementation, réglementer, etc. Admis ds Ac. 1694, s.v. desreglement; ds Ac. 1718, s.v. dereglement; ds Ac. 1740-1835, s.v. dérèglement malgré la règle de l'e muet

qui suit. Pour la graph. avec é accent aigu, cf. aussi ds FÉR. 1768 (mais non FÉR. Crit. t. 1 1787), LAND. 1834, GATTEL 1841 qui prononcent [], enfin ds LITTRÉ qui prononce malgré cette graph. [] et souligne l'inconséquence de Ac.; Ac. 1878 et 1932 entérinent la graph. avec l'accent grave correspondant à la prononc. en [] ouvert. Étymol. et Hist. 1458 desrignement (ARNOUL GREBAN, Le Mystère de la Passion, éd. O. Jodogne, 1546); 1538 desreiglement « désordre dans la conduite » (EST.). Dér. du rad. de dérégler*; suff. -ment1*. Fréq. abs. littér. : 111.

Pour te lancer, et ensuite faire le pontage avec la définition et ces fameuses sources.

Par **Slash**, le **03/11/2006** à **18:55**

J'ai du mal avec cette disserte. Les différentes sources de Droit ce sont , la Loi, la coutume, la Jurisprudence, les règlements. mais après le dérèglement de ces sources je vois pas trop. Pour la Loi je peux mettre que il y a inflation de Lois, enfin je sais pas trop, est ce que vous pouvez m'aider SVP ?

Par **vena**, le **03/11/2006** à **19:58**

je pense qu'au niveau du droit les sources sont celles qui créent du droit .

Tu devrais donc plutôt t'orienter sur ceux qui édictent les lois comme le parlement le souci étant, c'est que les sources sont de plus en plus nombreuses et que le domaine des règles n'est plus réservé au seul parlement : tu évoques les règlements qui ne sont pas des sources du droit mais des règles de droit (art.34 , 37 constitution) le président, les ministres eux peuvent réguler.

Il y a donc une profusion des sources tu peux aussi parler du droit communautaire de plus en plus développé et qui donc crée du droit qu'il faut adapter au niveau interne chez les états membres.

Le dérèglement résidera donc dans le fait que les sources sont de plus en plus nombreuses, que plus il y a de sources plus il y a de lois et "trop de lois tue le droit !"

Par **Slash**, le **03/11/2006** à **20:13**

oui, voilà je voulais aussi parler du fait que le droit communautaire a pris beaucoup d'importance, évolution, et aussi la crise des lois, trop de Lois, merci